



FORMATION EN INTERNE

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

ENTREPRISE

N° Adhérent :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Nbre salariés permanents : Hommes Femmes Siret :

N° de nomenclature CCMSA (entourer le n° correspondant - voir au dos)

110 - 120 - 130 - 140 - 150 - 160 - 170 - 180 - 190 - 310 - 320 - 330 - 400 - 410 - 900 - 910 - 920

N° Code NAF (voir liste au dos) : Nature production :

Ville de création de l'entreprise : N° de Dépt :

Dossier suivi par :

ACTION DE FORMATION

Intitulé de l'action de formation :

Déroulement de l'action de formation : continu discontinu

Date de début : Date de fin : Durée en heures : Durée en jours :

Nbre de stagiaires : Lieu de l'action de formation :

JOINDRE LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

FORMATEUR

NOM et Prénom	Fonction dans l'entreprise	Qualification*	Diplôme le plus élevé obtenu	Date d'entrée dans l'entreprise

* 1 - ouvrier 2 - ouvrier qualifié 3 - ouvrier hautement qualifié 4 - employé
5 - agent de maîtrise/technicien 6 - ingénieur/cadre 7 - autre à préciser

COÛT PRÉVISIONNEL

Formation (rémunération formateur, déplacement, hébergement, fournitures)..... = €

Rémunération (salaires stagiaires) = €

Autres frais (stagiaires) = €

Attention : N'oubliez pas de joindre à votre demande de prise en charge le volet 1 de la fiche de renseignement stagiaire ci-jointe.

A retourner à la délégation administrative du FAFSEA :

Fait à le

Cachet et signature de l'entreprise

CODES D'ACTIVITÉ

Nomenclature CCMSA en fonction de l'appartenance des employeurs ou entreprises aux catégories de risques accidents du travail.

Codes CCMSA		Codes NAF					
110	Cultures spécialisées	01.1A	T	Cultures de céréales, cultures industrielles	15.9J	P	Cidrierie
120	Champignonnière				15.9L	P	Autres boissons fermentées
130	Élevage de gros animaux	01.1C	T	Cultures de légumes, maraîchage	45.1A	P	Terrassements divers, démolition
140	Élevage de petits animaux	01.1D	T	Horticulture, pépinières, semences	45.2B	P	Construction de bâtiments divers
150	Entraînement ; dressage, haras	01.1F	T	Cultures fruitières	45.2P	P	Construction de chaussées et sols sportifs
160	Conchyliculture	01.1G	T	Viticulture			
170	Marais salants	01.2A	T	Élevage de bovins	51.3J	P	Commerce de gros de boissons
180	Cultures et élevages non spécialisés	01.2C	T	Élevage d'ovins, caprins, équidés	52.2J	P	Commerce de détail de boissons
190	Viticulture	01.2E	T	Élevage de porcins	52.4X	P	Commerce de détail de fleurs
310	Sylviculture	01.2G	T	Élevage de volailles	55.2E	P	Autre hébergement touristique
320	Gemmage	01.2J	T	Élevage d'autres animaux	71.3A	P	Location de matériel agricole
330	Exploitations de bois proprement dite (P)	01.3Z	T	Cultures et élevages associés	74.5A	P	Sélection et mise à disposition de personnel
400	Entreprise de travaux agricoles	01.4A	P	Services aux cultures productrices (ETA, 4 ^e gamme)	92.3J	P	Autres spectacles
410	Entreprises de jardins, paysagistes, entreprises de reboisement	01.4B	T	Réalisation et entretien de plantations ornementales (ETP)	92.5E	P	Gestion du patrimoine naturel
900	Garde-chasse, garde pêche	01.4D	T	Services annexes à l'élevage	92.6C	P	Autres activités sportives (sociétés de course)
910	Jardiniers, jardiniers gardes de propriété, garde forestiers	01.5Z	P	Chasse	92.7A	P	Jeux de hasard et d'argent
920	Organisme de remplacement	02.0A	T	Sylviculture	92.7C	P	Autres activités récréatives (exploitation de centres d'équitation et de manèges)
		02.0B	P	Exploitations forestières	95.0Z	P	Services domestiques
		02.0D	T	Services forestiers			
		05.0A	P	Pêche			
		05.0C	P	Pisciculture, aquaculture			
		14.4Z	P	Production de sel			
		15.9A	P	Production d'eau de vie naturelle			
		15.9F	P	Champagnisation			
		15.9G	P	Vinification			
	CUMA dépendant des codes précités						

CHAMPS CONVENTIONNELS DU FAFSEA. T = EN TOTALITÉ P = EN PARTIE

Attention : selon la réglementation en vigueur, les salariés sous contrat d'apprentissage ne peuvent être pris en charge financièrement par le FAFSEA dans le cadre de ce type de formation.

Ceux sous contrat « Mesures Jeunes » ne sont pas prioritaires.